



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 JUIN 2016

COMPTE RENDU D’AFFICHAGE

(En application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

NOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au conseil : 45
- En exercice : 45

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 21 juin 2016, s'est réuni le mardi 28 juin 2016 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjoints :

Philippe WESTRELIN, Patricia ROBIN, Catherine BUTTY, Christophe MOREL, Valérie COPIN, Gilles RONDONI, Dominique BOURRET, Cyril DAUPHOUD, Valérie DAVID, Nicole NUTINI, Jean-Marie BELVEDERE, Anne-Marie DUVAL, Pascal PELLEGRINO, Brigitte VIDAL, Jean-Paul CAMERANO, Philippe BONELLI, Muriel CHABERT, Aline BOURDAIRE, Marguerite VIALE, Serge PERCHERON, Mélanie ZARRILLO, Ali AMRANE, Annie OGGERO-MAIRE, Jean-François LAPORTE, Chems SALLAH, Jocelyne BUSTAMENTE, Franck BARBEY, Stéphanie MANDREA, Paul EUZIERE, Mekia Noura ADDAD, Magali CONESA, Ludovic BROSSY, Frédérique CATTART, Damien VOARINO, Philippe de FONTMICHEL, Myriam LAZREUG, Stéphane CASSARINI, Mireille BANCEL, Corinne SANJUAN.

PART EN COURS DE SEANCE :

Monsieur Philippe WESTRELIN (prend part aux délibérations N°100 à N°131)
Madame Patricia ROBIN (prend part aux délibérations N°100 à 149)
Monsieur Franck BARBEY (prend part aux délibérations N°100 à N°124)
Madame Mékia Noura ADDAD (prend part aux délibérations N°100 à N°126)
Monsieur Philippe Emmanuel de FONTMICHEL (prend part aux délibérations N°100 à N°126)

ABSENTS EXCUSES :

- Monsieur Jean-Marc GARNIER
- Madame Claude MASCARELLI
- Madame Alexandra ARDISSON
- Monsieur Mahamadou SIRIBIE
- Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI

ABSENTS :

/

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE :

- Madame Valérie COPIN (prend part aux délibérations N°105 à N°161)
- Madame Aline BOURDAIRE (prend part aux délibérations N°134 à N°161)
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE (prend part aux délibérations N°105 à N°161)

PROCURATION :

- Monsieur Philippe WESTRELIN à Monsieur Gilles RONDONI
- Madame Valérie COPIN à Madame Nicole NUTINI
- Monsieur Jean-Marc GARNIER à Monsieur Jean-François LAPORTE
- Madame Claude MASCARELLI à Madame Anne-Marie DUVAL
- Madame Aline BOURDAIRE à Madame Brigitte VIDAL
- Madame Alexandra ARDISSON à Monsieur le Maire
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE à Monsieur Ali AMRANE
- Monsieur Mahamadou SIRIBIE à Monsieur Philippe BONELLI
- Monsieur Franck BARBEY à Madame Marguerite VIALE
- Madame Mékia Noura ADDAD à Monsieur Paul EUZIERE
- Monsieur Philippe Emmanuel de FONTMICHEL à Madame Myriam LAZREUG
- Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI à Madame Corinne SANJUAN

Monsieur Chems SALLAH est élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 29 mars 2016.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération N° 2014-49 du 24 avril 2014 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Questions retirées à l'ordre du jour :

2016 – 116 Bibliothèque et Médiathèques – Désherbage des Collections

Questions diverses :

/

**2016 - 100 GESTION DE DETTE
ADOPTION DES PROCEDURES GENERALES
ADOPTION DES REGLES DE GESTION**

Monsieur le Maire

- **ADOPTER** les orientations et les paramètres de gestion précisés dans **le CAHIER DE DEFINITION STRATEGIQUE DE LA GESTION DE DETTE ET DES REGLES DE GESTION** tel que joint à la présente délibération.

Ces orientations et paramètres seront revus et adoptés annuellement par le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 101 GESTION DE DETTE
DELEGATIONS DE COMPETENCES DANS LE DOMAINE DE L'EMPRUNT
ET DES OPERATIONS UTILES A LA GESTION DE LA DETTE**

Monsieur le Maire

- **DONNER** délégation de compétences au Maire pour, dans le cadre des procédures, des orientations et des règles de gestion définies :
 - Souscrire les emprunts avec les caractéristiques (durée, montant, type de taux, niveau de taux et de marge, périodicité, profil d'amortissement y compris différé) qu'il arrêtera dans le respect des paramètres de gestion précisés au paragraphe VII des règles de gestion.
Ces emprunts ne pourront pas être des financements structurés.
 - Rembourser par anticipation les emprunts anciens ;
 - Modifier les plans d'amortissement des emprunts souscrits (profil et/ ou durée) ;
 - Compacter plusieurs emprunts ;
 - Conclure des lignes de trésorerie d'un montant total ne dépassant pas 3 M€ et d'une durée jusqu'à 1 an avec les caractéristiques (modalités de tirage, durée des tirages, type de taux, niveau de marge) qu'il arrêtera ;
 - Réaliser les opérations de gestion de taux (produits dérivés) par des produits de couverture adossés aux emprunts souscrits, en utilisant les instruments autorisés dans les règles de gestion.
 - Conclure tout contrat ayant pour objet de réduire les risques financiers inhérents à la dette en respectant les contraintes définies dans le cahier des procédures et le cahier des règles de gestion.

Dans le cadre de ces délégations, le Maire rendra compte de chacune de ses actions à la première réunion du Conseil Municipal suivant la réalisation de l'opération.

Le cahier de procédures et les règles de gestion, objets de la délibération n° 100 en date du 28 juin 2016 fixent les limites techniques d'intervention et notamment les instruments autorisés.

Le Maire est autorisé à déléguer sa signature au premier adjoint au titre des attributions déléguées citées ci avant.

Le Conseil Municipal pourra mettre fin à cette délégation à tout moment, par délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 voix contre :
Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI.

2016 - 102 MODIFICATION DE DELEGATION ACCORDEE AU MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CGCT

Monsieur le Maire

- **DELEGUER** à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, les attributions énumérées aux articles L2122-22 alinéas 7° et 26° comme suit :
Alinéa 7° : de créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux
Alinéa 26° : de demander à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales l'attribution de subventions.
Etant précisé que la délégation susvisée est une délégation générale et concerne les demandes de subvention tant en fonctionnement qu'en investissement, quels que soient la nature de l'opération et le montant prévisionnel de la dépense subventionnable.
- **PRECISER** que les règles de suppléance prévues à l'article L2122-17 du CGCT s'appliquent aux décisions relatives aux matières ayant fait l'objet de la présente délégation.
- **DIRE** que les autres dispositions de la délibération n°2014-49 en date du 24 avril 2014 restent inchangées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour et 6 voix contre :
Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO.

2016 - 103 DESIGNATION DE MEMBRES DANS LES COMMISSIONS PERMANENTES

Monsieur le Maire

- **DESIGNER** 16 membres au sein de chaque commission :
 - Commission « Optimisation et performance des moyens et ressources »
 - - Monsieur Anne-Marie DUVAL
 - - Monsieur Jean-Paul CAMERANO
 - - Monsieur Philippe WESTRELIN
 - - Madame Patricia ROBIN
 - - Monsieur Dominique BOURRET
 - - Madame Catherine BUTTY
 - - Madame Valérie COPIN
 - - Madame Nicole NUTINI
 - - Monsieur Jean-François LAPORTE
 - - Monsieur Paul EUZIERE
 - - Monsieur Ludovic BROSSY
 - - Madame Magali CONESA
 - - Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI
 - - Madame Mireille BANCEL
 - - Groupe L'Alternative pas de proposition
 - - Groupe L'Alternative pas de proposition
 - Commission « Equipement et aménagement du cadre de vie »
 - - Monsieur Philippe WESTRELIN
 - - Monsieur Christophe MOREL
 - - Madame Anne-Marie DUVAL
 - - Monsieur Dominique BOURRET

- - Madame Catherine BUTTY
 - - Madame Valérie DAVID
 - - Monsieur Pascal PELLEGRINO
 - - Monsieur Philippe BONELLI
 - - Madame Muriel CHABERT
 - - Monsieur Paul EUZIERE
 - - Monsieur Damien VOARINO
 - - Madame Frédérique CATTART
 - - Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI
 - - Madame Corinne SANJUAN
 - - Groupe L'Alternative pas de proposition
 - - Groupe L'Alternative pas de proposition
- Commission « Vivre ensemble »
 - - Monsieur Cyril DAUPHOND
 - - Madame Dominique BOURRET
 - - Madame Catherine BUTTY
 - - Monsieur Gilles RONDONI
 - - Madame Valérie DAVID
 - - Madame Anne-Marie DUVAL
 - - Madame Alexandra ARDISSON
 - - Madame Aline BOURDAIRE
 - - Madame Annie OGGERO
 - - Madame Frédérique CATTART
 - - Madame Magali CONESA
 - - Monsieur Ludovic BROSSY
 - - Madame Corinne SANJUAN
 - - Madame Mireille BANCEL
 - - Groupe L'Alternative pas de proposition
 - - Groupe L'Alternative pas de proposition
- Commission « Qualité de vie »
 - -Monsieur Jean-Marie BELVEDERE
 - -- Madame Nicole NUTINI
 - - Monsieur Philippe WESTRELIN
 - - Madame Patricia ROBIN
 - - Monsieur Cyril DAUPHOND
 - - Monsieur Pascal PELLEGRINO
 - - Madame Brigitte VIDAL
 - - Monsieur Philippe BONELLI
 - - Madame Marguerite VIALE
 - - Madame Mékia Noura ADDAD
 - - Monsieur Damien VOARINO
 - - Madame Frédérique CATTART
 - - Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI
 - - Madame Corinne SANJUAN
 - - Groupe L'Alternative pas de proposition
 - - Groupe L'Alternative pas de proposition

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 104 REGIE DES PARKINGS GRASSOIS
MODIFICATION DES STATUTS**

Monsieur le Maire

- **MODIFIER** les statuts de la Régie des Parkings Grassois comme suit :

Article 1er. – « Objet de la régie :

La Ville de Grasse, par décision du Conseil Municipal du 6 décembre 2012, crée une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière chargée de la gestion du service public industriel et commercial pour l'exploitation des parcs de stationnement de Notre Dame des Fleurs/Martelly et La Roque et du stationnement payant sur voirie ou tout autre parking payant, de surface ou bâti, propriété de la Ville de Grasse.... »

Article 8. – « Le Conseil se réunit tous les trois mois. Il peut en outre, être réuni par son Président chaque fois que celui-ci le juge utile ou sur la demande de la majorité des Membres... »

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 105 REGIE DES PARKINGS GRASSOIS
STATIONNEMENT DE SURFACE PAYANT
CONVENTION DE GESTION**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer une convention de gestion du stationnement de surface payant avec la Régie des Parkings Grassois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 voix contre :
Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI.

**2016 - 106 BATIMENTS COMMUNAUX
TRAVAUX DE SECURISATION DU CHEMIN DE LA CHAPELLE SAINT ANTOINE
DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION PARLEMENTAIRE**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 15 000 euros auprès de Madame Michèle TABAROT, Députée des Alpes Maritimes,
- **DIRE** que les crédits correspondants à ces opérations sont inscrits au budget 2016.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 107 BATIMENTS COMMUNAUX
RENOVATION DE LA CHAPELLE DE SAINT MATHIEU
DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION PARLEMENTAIRE**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 5 000 euros à Monsieur Jean-Pierre LELEUX, Sénateur des Alpes Maritimes.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 108 BATIMENTS COMMUNAUX
AMENAGEMENT DU MAS DU COLLET
DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION PARLEMENTAIRE**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 7 500 euros auprès de Madame Michèle TABAROT, Députée des Alpes Maritimes,
- **DIRE** que les crédits correspondants à ces opérations sont inscrits aux budgets 2016.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 109 BATIMENTS COMMUNAUX
AMENAGEMENT DU MAS DU COLLET
DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT
PUBLIC LOCAL**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 140 000 euros auprès du Préfet des Alpes Maritimes au titre du soutien à l'investissement public local,
- **DIRE** que les crédits correspondants à ces opérations sont inscrits aux budgets 2016 et 2017.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 110 SUBVENTION A L'UNION NATIONALE DES PARACHUTISTES
EXERCICE 2016**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** le versement d'une subvention de 1 500 € pour l'achat d'un drapeau pour l'Union Nationale des Parachutistes du Pays de Grasse.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Union Nationale des Parachutistes du Pays de Grasse.
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour et 6 abstentions :
Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO.

2016 - 111 SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** le versement des subventions à ces associations conformément à la liste ci-dessus.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes pour l'association bénéficiant d'une subvention.
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2016.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 112 AMENAGEMENT DES ESCALIERS DU COURS
ET DES TRAVERSES PIETONNIERES
PARTICIPATION**

Monsieur le Maire

- **ACCEPTER** la participation financière de la société FRAGONARD pour un montant de 5 000 €.
- **APPROUVER** les termes de la convention de participation financière entre la Société FRAGONARD et la commune de Grasse.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 113 CINEMA STUDIO
MODIFICATION TARIFICATION NOUVEAUX DROITS D'ENCAISSEMENT**

Monsieur le Maire

- **ADOPTER** le nouveau droit d'entrée, fixé à 4 €, pour les membres de l'Office Municipal des Retraités et les membres du Comité des Œuvres Sociales de la ville de Grasse.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 – 114 MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE
VILLA MUSEE JEAN-HONORE FRAGONARD
REGIE DES RECETTES – TARIFICATION DES DROITS D'ENTREE**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à instaurer la tarification des droits d'entrée du Musée d'Art et d'Histoire de Provence et à la Villa-Musée Jean-Honoré Fragonard.
- **NOTER** que les recettes seront encaissées à l'article 7078 du budget principal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 – 115 BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES
POLE ASSOCIE DOCUMENTAIRE**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** les termes de la convention de pôle associé documentaire entre la BnF, la DRAC, la ville de Marseille, la ville d'Aix en Provence, la ville de Nice, l'ARL, l'Université d'Aix-Marseille et la commune de Grasse
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 – 116 RETIREE

**2016 - 117 BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES
PLAN D'ACTION POUR LE PATRIMOINE ECRIT
DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur Le Maire à solliciter des subventions aux taux maximum auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **RETENIR** le principe de l'inscription au budget communal des sommes permettant la réalisation de cette opération d'exception.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 118 BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES
PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TRAJET DES INTERVENANTS
SUR LE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** l'application de cette grille de prise en charge des frais de transport pour les intervenants.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 119 PROMENEURS DU TEMPS
DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une subvention à hauteur de 50% soit 7 000 euros auprès du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- **DIRE** que les crédits correspondants à ces opérations sont inscrits au budget 2015.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 120 SIESTES PARFUMÉES SITE DU PONTET
DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une subvention à hauteur de 50% soit 4 355 euros auprès du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- **DIRE** que les crédits correspondants à ces opérations sont inscrits au budget 2015.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 121 METHODES ET DUREES D'AMORTISSEMENT
DES BIENS RATTACHES AU BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **APPROUVER** les méthodes et durées d'amortissement telles que définies dans les articles précédents.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 122 RENOUELEMENT URBAIN
CONCESSION AMENAGEMENT CENTRE HISTORIQUE
CONVENTION AVANCE DE TRESORERIE VILLE DE GRASSE – SPL GRASSE
DEVELOPPEMENT**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **APPROUVER** l'avance de trésorerie de la Ville de Grasse à la SPL Pays de Grasse Développement, d'un montant de 400 000 €, dont le remboursement devra intervenir au plus tard le 31 décembre 2016.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention annexée à la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 123 REPARTITION DU FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES
(FPIC) 2016
ADOPTION D'UN REGIME DEROGATOIRE DE REPARTITION LIBRE**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **PRENDRE ACTE** de la répartition de droit commun reprise dans les tableaux 1 et 2 ci-dessus et représentant un montant de prélèvement de 490 135 € pour la Ville de Grasse ;
- **SE PRONONCER** sur l'adoption d'un régime dérogatoire de répartition libre ;
- **REPARTIR** pour 2016 le prélèvement présenté dans les tableaux 3 et 4 ci-dessus à hauteur de 183 458 € pour la commune de Grasse.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 124 CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE SUR LE SITE MARTELLY
AVENANT N°2**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **APPROUVER** les termes de l'avenant n°2 ci-annexé à la convention d'intervention foncière sur le site Martelly.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ledit avenant ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 12 voix contre :

Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN (2voix).

**2016 - 125 PROJET MARTELLY
PROMESSE DE VENTE PARKINGS ET ESPACES PUBLICS**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **ADOPTER** le principe de la cession à la SPL Pays de Grasse Développement des biens immobiliers bâtis ou non, susvisés et figurant dans le tableau annexé pour rappel, moyennant le versement ;
- d'une somme d'un euro symbolique après désaffectation et déclassement des espaces relevant du domaine public, à savoir le parking public, l'ensemble des voiries et le délaissé. Et ce, au titre de la convention de concession d'aménagement du centre historique, liant la Ville de Grasse à la S.P.L. Pays de Grasse Développement, laquelle prévoit expressément le transfert à l'euro symbolique de biens immobiliers dans le cadre de cet objet.

- de la somme de 184 000 Euros correspondant à la valeur vénale du local commercial dépendant du domaine privé communal, constituant le lot n°2 de l'état descriptif de division affectant la parcelle BE 285.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur MOREL, Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir en règlement de cette affaire et notamment le ou les promesses de vente ainsi que tous actes authentiques destinés à identifier les espaces vendus issus de la BE 285 après modification de l'état descriptif de division ou résultant de la création de lots volumétriques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 9 voix contre :

Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI et 3 abstentions : Madame BANCEL, Madame SANJUAN (2voix).

**2016 - 126 Z.A.C MARTELLY
DECLASSEMENT DES VOIRIES COMMUNALES**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à mener la procédure de déclassement des voies communales « Allée du 8 Mai » et d'une partie de la « Traverse Riou Blanquet » en application des articles L141-3 et suivants du code de la voirie routière.
- **PRESCRIRE** une enquête publique préalable à l'aliénation des voiries précitées.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces relatives à la mise en œuvre de cette enquête publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 9 voix contre :
Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI et 3 abstentions : Madame BANCEL, Madame SANJUAN (2voix).

2016 - 127 REPRISE DES BIENS AFFECTES A LA REGIE DES PARKINGS GRASSOIS

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **ACCEPTER** le principe de modification de la consistance des biens affectés à la régie des parkings Grassois.
- **APPROUVER** les termes de l'avenant à la convention relative aux modalités d'affectation des biens ainsi que le procès-verbal de reprise des biens.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant à la convention relative aux modalités d'affectation des biens ainsi que le procès-verbal de reprise des biens.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 9 voix contre :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI et 3 abstentions : Madame BANCEL, Madame SANJUAN (2voix).

**2016 - 128 CONTRAT DE VILLE PROGRAMMATION 2016
PILIER COHESION SOCIALE
PILIER CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
SUBVENTIONS MUNICIPALES**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **APPROUVER** le programme d'actions et les conditions de financement ci-dessus exposés ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions avec les associations ou organismes concernés par la mise en œuvre de ces actions
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2016
- **AUTORISER** le versement des subventions aux associations suivantes :

| | |
|---|----------|
| 1 - Soli-Cités : Amélioration du cadre de vie par le lien social | 22 000 € |
| 2 – D'une Rive à L'Autre- Agissons ensemble pour réenchanter le cœur de ville | 6 000 € |
| 3 – Les Compagnons Bâtisseurs – J'apprends à conjuguer confort et budget | 1 000 € |
| 4 – Atelier du Zéro 6 - Nos Olives valent de l'huile | 1 500 € |
| 5 – Alliance Française – Acquisition et consolidation des bases en français | 11 500 € |

| | |
|---|----------|
| 6 - Harjès : Alphabétisation Insertion et Citoyenneté | 11 300 € |
| 7 - Harjès : C.L.A.S. | 21 611 € |
| 8 - Harjès : Accompagnement social global et médiation | 22 000 € |
| 9 - DEFIE : Mieux Vivre ensemble pour Mieux Travailler ensemble | 6 000 € |
| 10 – Chemindesens – Mélusine une légende pour la tolérance et l'intégration | 2 500 € |
| 11 – Compagnie Conte sur moi – Les Elles de mon immeuble | 590 € |
| 12 – Familles Arc-en-Ciel – Vivre ensemble : Voyage des Papilles | 1 000 € |
| 13 – Familles Arc-en-Ciel – Développement du lien social | 2 000 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour, 3 abstentions : Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI et 3 voix contre : Madame BANCEL, Madame SANJUAN (2voix).

**2016 - 129 DEPOT DU DOSSIER DE CLASSEMENT EN 1ère CATEGORIE DE L'OFFICE DE
TOURISME DE GRASSE**

Madame Catherine BUTTY

- **AUTORISER** le Maire de Grasse à déposer un dossier de demande de classement en 1^{ère} catégorie auprès de la Préfecture des Alpes-Maritimes.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire de Grasse à déposer un dossier de demande de classement de dénomination de commune touristique.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 130 PHYT'AROM GRASSE - 18ème CONGRES INTERNATIONAL D'AROMATHERAPIE ET
PLANTES MEDICINALES
DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR**

Madame Catherine BUTTY

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 10 000 € TTC auprès du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 131 PHYT'AROM GRASSE - 18ème CONGRES INTERNATIONAL D'AROMATHERAPIE ET
PLANTES MEDICINALES
DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES MARITIMES**

Madame Catherine BUTTY

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 15 000 € TTC auprès du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 132 RUPTURE ANTICIPEE DU BAIL EMPHYTEOTIQUE AVEC NOUVEAU LOGIS AZUR
CESSION A NOUVEAU LOGIS AZUR
MODIFICATION NOMBRE DE PARKINGS CEDES**

Monsieur Christophe MOREL

- **APPROUVER** la modification de la délibération du 23 février 2016 en ce que la partie du volume n°3 de l'état descriptif de division vendu porte sur 30 logements et 18 parkings.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur MOREL, Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir en règlement de cette affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 133 VENTE D'UN IMMEUBLE COMMUNAL 4 RUE MOUGINS ROQUEFORT
DELIBERATION MODIFICATIVE**

Monsieur Christophe MOREL

- **ACTER** le désistement de la SA LOGIREM et approuver le principe de la vente de l'immeuble communal sis 4 Rue Mougins Roquefort, cadastré BH n°232 à la Société 3F IMMOBILIERE MEDITERRANEE moyennant le prix de 320 000 €.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur MOREL, Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir en règlement de cette affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 abstentions :
Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI.

**2016 - 134 FUTUR POSTE DE POLICE MUNICIPAL
ACQUISITION LOCAUX 8 PLACE CESAR OSSOLA**

Monsieur Christophe MOREL

- **ADOPTER** le principe de l'acquisition des locaux situés au rez-de-chaussée de l'immeuble 8 Place César Ossola, cadastrés section BH n°261 constituant les lots n° 11 et 12 de la copropriété, et ce moyennant le prix de 45 000 euros.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur MOREL, Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir en règlement de cette affaire et notamment l'acte d'acquisition.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 135 CLOTURE DE LA ZAC ROURE

Monsieur Christophe MOREL

- **APPROUVER** la suppression de la ZAC ROURE motivée dans le rapport de présentation joint à la présente délibération.
- **APPROUVER** la suppression du régime de convention de participation de ZAC et le rétablissement de plein droit du régime de la Taxe d'Aménagement de droit commun ainsi que de la Participation à l'Assainissement Collectif sur le secteur correspondant au périmètre de la ZAC supprimée
- **DECLARER** que la présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et d'information édictées par l'article R 311-5 du code de l'urbanisme, à savoir :
 - affichage pendant 1 mois en mairie
 - publication au recueil des actes administratifs de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 6 abstentions :

Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO et 3 voix contre : Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI

2016 - 136 PRESCRIPTION D'UNE PROCEDURE DE DECLARATION DE PROJET POUR L'OPERATION D'AMENAGEMENT GLOBAL DU SECTEUR ROURE AVEC MISE EN COMPATIBILITE DU PLU

Monsieur Christophe MOREL

- **ENGAGER** une procédure de déclaration de projet portant sur l'intérêt général du projet d'aménagement global du secteur Roure avec mise en compatibilité du document d'urbanisme conformément aux articles L.153-54, L.153-55, R.153-13 et R. 123-23-1 du code de l'urbanisme.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service concernant ladite procédure de déclaration de projet et de prendre tout acte visant à l'organisation et à la conduite de ladite procédure.
- **DECLARER** que la présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et d'information édictées aux articles R.153-20 et R.153-21 du code de l'urbanisme, à savoir :
 - affichage pendant 1 mois en mairie
 - mention de cet affichage dans un journal diffusé dans le département
 - publication au recueil des actes administratifs de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix et 3 voix contre : Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI

**2016 - 137 PROCEDURE D'EDIFICE MENACANT RUINE
 PROTOCOLE D'ACCORD AVEC MESSIEURS LEDUC ET DEGLAVE**

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** les termes du protocole d'accord entre la Ville de Grasse, Messieurs Jean LEDUC et Denis Claude DEGLAVE,
- **APPROUVER** une remise gracieuse d'un montant de 86 083, 87 euros.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ledit protocole ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 138 PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS PUBLICS
 DEMANDE D'OCTROI – VERBALISATION AU ROND-POINT DU MOULIN DE BRUN**

Madame Valérie COPIN

- **OCTROYER** la protection fonctionnelle à Monsieur Philippe MARIAGE, agent de la Police Municipale.
- **PRENDRE** en charge les honoraires d'avocat correspondants.
- **DIRE** que la somme nécessaire est inscrite au budget de la Ville.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 139 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** la suppression des postes.
- **APPROUVER** le tableau des effectifs communaux annexé.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 140 MISE EN PLACE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES
 SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)**

Madame Valérie COPIN

- **ADOPTER** à compter du 1^{er} juillet 2016 le nouveau Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (IFSE + CIA) pour les agents appartenant aux cadres d'emploi éligibles.
- **INSCRIRE** chaque année les crédits correspondant au budget de l'exercice courant.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 141 PARTICIPATION FINANCIERE AUX
ACTIVITES PERISCOLAIRES**

Madame Dominique BOURRET

- **ADOPTER** la participation financière en cas de classes transplantées.
- **ADOPTER** la participation financière pour les enfants non domiciliés sur la commune mais devant y suivre une scolarité spécifique.
- **ADOPTER** un prix unique pour les enfants non domiciliés sur la commune de Grasse pour le périscolaire de 16h30 à 18h30 de 30 €.
- **DEMANDER** au Conseil d'Administration des associations gérant des centres de loisirs périscolaires d'adopter ce mode de calcul.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 142 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC ESCRAGNOLLES
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune d'Escragnolles concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2015-2016 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 143 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LE SIVOM DE PONT DE CLANS
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec le SIVOM de Pont de Clans concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2015-2016 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 144 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC ROQUEFORT LES PINS
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de Roquefort les Pins concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2015-2016 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 145 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC SERANON
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de SERANON concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2015-2016 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 146 GRILLE TARIFAIRE POUR L'OCCUPATION COMMERCIALE DU DOMAINE PUBLIC
MODIFICATION**

Madame Valérie DAVID

- **NOTIFIER** que ces tarifs entreront en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2016,
- **APPROUVER** la nouvelle grille tarifaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 147 RESEAUX ELECTRIQUES
TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES DE BASSE TENSION DU
BOULEVARD VICTOR HUGO (1ère TRANCHE)
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ (S.D.E.G.)**

Madame Nicole NUTINI

- **DONNER SON ACCORD** pour la réalisation des travaux d'amélioration esthétique du réseau électrique pour la première tranche du Boulevard Victor Hugo,
- **PRENDRE** acte de l'estimation des travaux de 259 512,40 €HT selon le devis du 26/04/2016, soit une dépense totale évaluée à 281 051,93 €HT,
- **CONFIER** au S.D.E.G., la réalisation de ces travaux dans le cadre de ses compétences.
- **CHARGER** le Syndicat de solliciter la subvention du Département des Alpes-Maritimes, au programme «Environnement ».
- **INSCRIRE** au budget de la Ville en 2017, les sommes nécessaires à sa participation au compte 6554.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 148 EAU ET ASSAINISSEMENT
CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE
AVENANT N°2**

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** l'avenant n°2 au contrat de Délégation du Service Public de l'Eau Potable ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer cet avenant, ainsi que tous documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 149 EAU ET ASSAINISSEMENT
CONVENTION ENTRE LA VILLE DE GRASSE ET ERDF POUR LE RENOUELEMENT DU
RESEAU HTA SIS AVENUE MATHIAS DUVAL ET BOULEVARD CARNOT**

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** les termes de la convention annexée à la présente.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer cette convention et tous documents y affairant.
- **DIRE** que les crédits sont inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 150 EAU ET ASSAINISSEMENT
SERVITUDES DE PASSAGE POUR DES CANALISATIONS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT
CONSENTIES A TITRE GRATUIT AU PROFIT DE LA VILLE DE GRASSE**

Madame Nicole NUTINI

- **ADOPTER** le principe de constitution de servitudes comme décrit ci-dessus ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions de servitudes de passage des canalisations publiques d'eaux usées ou d'eau potable, consenties à titre gratuit, et tous documents y afférent.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 151 DEPLOIEMENT DE CAMERAS SUPPLEMENTAIRES
DEMARCHE DE SOLLICITATION DE SUBVENTION AUPRES DU FIPD ET
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Monsieur Jean-Marie BELVEDERE

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter auprès du FIPD et du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes les subventions permettant la réalisation de ce projet.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 152 DEPLOIEMENT DE CAMERAS SUPPLEMENTAIRES
SUBVENTION OBTENUE AUPRES DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE DE MONSIEUR
GINESY**

Monsieur Jean-Marie BELVEDERE

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à encaisser la somme de 20.000€ obtenue au titre de de la réserve parlementaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

Madame Anne-Marie DUVAL

- **APPROUVER** le principe de poursuivre la démarche Agenda 21 construite sur un travail de participation citoyenne élaboré les années précédentes et s'inscrivant dans un processus d'amélioration continue.
- **APPROUVER** la composition de la stratégie municipale de développement durable et les choix stratégiques définis en 15 engagements articulés autour de 5 grands axes thématiques (document de synthèse annexé)
- **APPROUVER** le principe d'adapter chaque année le programme d'actions de l'Agenda 21 aux moyens de la collectivité tout en respectant la stratégie municipale de développement durable et ses 60 idées forces issues des propositions citoyennes.
- **PRENDRE ACTE** que conformément à la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable, l'évaluation et le suivi des actions seront présentés dans le rapport annuel de contribution au développement durable préalablement au débat d'orientation budgétaire.
- **DIRE** que les crédits nécessaires à la mise en œuvre des actions seront inscrits respectivement sur les budgets correspondants aux années 2017 et suivantes et seront inscrits sur une ligne budgétaire dédiée à l'Agenda 21.
- **DESIGNER** comme élus référents de la démarche Agenda 21 de la Ville de Grasse
 - ✓ Anne-Marie DUVAL en charge de l'écologie et du développement durable
 - ✓ Murièle CHABERT en charge des espaces verts, jardins, signalétique et esthétique urbaine
 - ✓ Valérie COPIN en charge des ressources humaines
 - ✓ Claude MASCARELLI en charge des solidarités, accessibilité des PMR et logement d'urgence
 - ✓ Nicole NUTINI en charge des fluides, hygiène, lutte contre les nuisances et débroussaillage
 - ✓ Gilles RONDONI en charge des sports
 - ✓ Marguerite VIALE en charge de l'agriculture.
 - ✓ Brigitte VIDAL en charge des affaires générales, état civil et cimetières.
- **DELEGUER** aux élus référents et membres du comité de suivi et d'évaluation de la démarche Agenda 21 de la Ville de Grasse, toutes décisions relatives :
 - ✓ A la pérennité de la démarche et à l'impulsion d'une dynamique interne
 - ✓ Aux besoins d'information, de communication et de concertation
 - ✓ A l'arbitrage pour intégrer de nouveaux projets dans l'Agenda 21 ou faire évoluer les actions déjà inscrites.
 - ✓ A l'adaptation des outils d'évaluation et des indicateurs de suivi pour s'assurer que la trajectoire prise répond bien aux objectifs fixés et aux attentes des grassois.
 - ✓ A la formalisation du rapport annuel de développement durable
- **AUTORISER** Monsieur Le Maire à solliciter toutes subventions au taux maximum auprès des organismes susceptibles de financer des actions du programme qui seront validées par le conseil municipal.
- **AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer tous les actes relatifs à l'exécution de la présente délibération

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

Madame Murièle CHABERT

- **APPROUVER** les tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure suivants :

| Dispositifs | Superficies | Tarifs 2015 | Tarifs 2016 |
|--|----------------------|----------------|----------------|
| Publicités et Préenseignes | Non numériques | Non numériques | Non numériques |
| | <= 50 m ² | 20,40 € | 20,50 € |
| | > 50 m ² | 40,80 € | 41,00 € |
| | Numériques | Numériques | Numériques |
| | <= 50 m ² | 61,20 € | 61,50 € |
| | > 50 m ² | 122,40 € | 123,00 € |
| Enseignes | <= 7 m ² | Exonération | Exonération |
| | <= 12 m ² | 20,40 € | 20,50 € |
| | <= 50 m ² | 40,80 € | 41,00 € |
| | > 50 m ² | 81,60 € | 82,00 € |
| | | | |

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 155 FETE CATALANE

Madame Aline BOURDAIRE

- **APPROUVER** le principe de la manifestation « Fête Catalane » et le partenariat en découlant. La SARL Alain PONS règlera une redevance de 300 € et un pourcentage de 1,5 % du chiffre d'affaire réalisé.
- **APPROUVER** les termes de la convention ci-après annexée.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer la convention ainsi que tous documents, contrats et avenants, nécessaires à la mise en œuvre de cette manifestation du 9 juillet 2016.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 156 ORGANISATION DE LA FETE DE LA BIERE

Madame Aline BOURDAIRE

- **APPROUVER** le principe de la manifestation « la fête de la bière » et le partenariat en découlant,
- **APPROUVER** les termes de la convention ci-après annexée,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention ainsi que tous documents, contrats et avenants nécessaires à la mise en œuvre de cette manifestation.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 157 FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE
DEMANDE DE SUBVENTION**

Madame Aline BOURDAIRE

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une subvention à hauteur de 50% soit 2 000 euros auprès du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- **DIRE** que les crédits correspondants à ces opérations sont inscrits au budget 2015.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 158 SPECTACLE ESTIVAL
DEMANDE DE SUBVENTION**

Madame Aline BOURDAIRE

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une subvention à hauteur de 50% soit 1 000 euros auprès du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- **DIRE** que les crédits correspondants à ces opérations sont inscrits au budget 2015.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 159 CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
DROITS D'INSCRIPTION**

Madame Jocelyne BUSTAMENTE

- **ABROGER** les délibérations relatives aux tarifs du Conservatoire des Conseils Municipaux des 1^{er} juillet 2014, 4 novembre 2014, 9 décembre 2014 et 8 décembre 2015,
- **ADOPTER** les droits d'inscription proposés ci-dessus,
- **ADOPTER** les modalités d'application de ces droits d'inscription mentionnées ci-dessus.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 – 160 APPROBATION DE DOSSIERS DE SECURITÉ POUR LES MANIFESTATIONS EN ERP

Monsieur Jean-Marie BELVEDERE

- **PRENDRE ACTE**, conformément à la réglementation en vigueur, de la disponibilité de ces dossiers à compléter en vue de l'organisation de manifestations en ERP en toute sécurité sur la commune.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 – 161 APPROBATION DE DOSSIER DE DEMANDE POUR LES MANIFESTATIONS EN
EXTERIEUR**

Monsieur Jean-Marie BELVEDERE

- **PRENDRE ACTE**, conformément à la réglementation en vigueur, de la disponibilité de ce dossier à compléter, par le pétitionnaire afin de contribuer à l'anticipation et à la bonne gestion de l'organisation des manifestations en extérieur sur la commune.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

Grasse le 29 juin 2016

Le Maire,

Jérôme VIAUD
Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse